

11 idées efficaces pour faire des économies avec la CAPEB 71

Faire des économies et payer moins d'impôts... avec la CAPEB 71 c'est possible. Lisez ce qui suit...

1.> Bénéficiez des tarifs privilégiés de la centrale d'achats HA+PME / CAPEB ©



- Obtenez de 5 à 60 % d'économies sur vos tarifs actuels auprès de 80 fournisseurs.
- Grâce à votre adhésion à la CAPEB 71, vous accédez aux meilleurs tarifs négociés par notre partenaire, HA+PME. Vous obtenez les mêmes tarifs que les grands groupes!



En 2022, nos adhérents qui ont utilisé la centrale HA+PME ont réalisé en moyenne 28 % d'économie soit 1 134 € par adhérent! Et vous?

(= + d'infos : contactez Laurent à la CAPEB 71 au 03.85.90.97.74 ou rdv sur www.capeb71.fr)

2.> Bénéficier des offres préférentielles de nos partenaires du Club Avantages CAPEB 71 ⁽²⁾



- Assurances, contrôles techniques et règlementaires, location de véhicules, fournitures de bureau, téléphone, Assistance-Secrétariat... Pourquoi payer plus cher ailleurs?
- Nos partenaires vous réservent des tarifs privilégiés... Consultez-les et profitez de leurs offres. « Les petits ruisseaux qui font les grandes rivières »... Quand vous additionnez tous les avantages, vous êtes sacrément gagnant!

(= + d'infos : contactez Laurent à la CAPEB 71 au 03.85.90.97.74 ou rdv sur www.capeb71.fr)

3.> Utilisez les « primes CEE » pour vos travaux de rénovation énergétique ©



Vous faites des travaux d'économie d'énergie éligibles chez vos clients. Vous et votre client, pouvez percevoir des eco-primes selon la nature des travaux (ex: en 2023 pour une isolation de combles de 100 m2, c'était au moins **893** € de prime client et **42** € pour vous !)

(# + d'infos : contactez Jean-Yves à la CAPEB 71 au 03.85.90.97.71)

4.> Lisez votre CAPEB Infos! ©



Vous voulez connaître vos droits, vos avantages, vos économies possibles ? Dans chaque CAPEB Infos, nous vous informons sur les aides (sociales, fiscales, subventions...), les avantages, les crédits d'impôts, ... dont vous pouvez bénéficier. Faites-en bon usage!

(*Lire notamment les rubriques « Club Avantages et Bon à savoir »)

5.> Déduisez votre cotisation syndicale de vos frais généraux 🙂

Votre cotisation est déductible des impôts au titre des frais généraux. En adhérant à la CAPEB 71, vous défendez votre secteur et vous « n'engraissez pas l'état »! Là encore, pensez-y.



Profitez du Crédit d'Impôt Formation pour dirigeant 😊



Quand vous vous formez (c'est très bien!) vous pouvez bénéficier du crédit d'impôt formation (loi du 2 août 2005)... pouvant aller jusqu'à 443 € (2022). Il a été doublé en 2022. Pensez-y et renseignez-vous Quand vous vous formez, vous payez moins d'impôts!

(= + d'infos : contactez Delphine à la CAPEB 71 au 03.85.90.97.77 et demander le formulaire CERFA n° 12635 *07 ou téléchargez-le sur internet : http://www.service-public.fr/formulaires/index.html)

7.> Bénéficier de nos « RDV Experts » sans frais 🙂

Dans le cadre de votre adhésion, vous pouvez rencontrer sans frais des experts de haut niveau : avocats, fiscaliste, huissiers, expert bâtiment, expert en communication, en pilotage d'entreprise, en assurance, experts-comptables...



(# + d'infos et pour prendre RDV : contactez la CAPEB 71 au 03.85.90.97.70)

Utilisez les services de la CAPEB 71 pour ne plus les payer ailleurs! ©

En utilisant nos services, vous ferez de sacrées économies! Jugez-vous-même:

- > Contrats de travail rédigés clés en mains et gratuits ;
- ➤ Vous bénéficiez de la protection juridique de la CAPEB 71, donc vous pouvez résilier celle que vous pourriez avoir souscrite le cas échéant chez votre assureur et faire de substantielles économies!
- > Récupération de vos impayés à moindre coût...
- ➤ Consultation illimitée de notre Service Juridique (chez nous, pas de chronomètre qui tourne et de facture qui suit!)
- > Remise gratuite de nombreux documents que d'autres n'hésitent pas à vous facturer fort cher : Document Unique, modèles de devis, facture, Guide TVA à taux réduit, Agenda annuel... etc...
- Renseignez-vous, vous y gagnerez! (détails sur www.capeb71.fr rubrique services)





9.> La protection juridique de la CAPEB 71 : mon atout majeur ! ☺

- En cas de litige, si votre dossier est éligible, vos frais d'avocats, d'huissier, d'expert peuvent être pris en charge en tout ou partie par la protection juridique de la CAPEB 71...
- Renseignez-vous, cela peut vous faire réaliser de sacrées économies !

10.> Formation : ne passez pas à côté des financements... 🙂

Avant de partir en formation, ayez le réflexe d'appeler la CAPEB 71. Selon les conditions du stage, vous pouvez bénéficier de financements! Surtout renseignez-vous...

(# + d'infos, contactez Delphine à la CAPEB 71 au 03.85.90.97.70)

11.> Achetez vos fournitures à tarifs préférentiels... 🙂



DTU, guides pratiques, conventions collectives, feuilles de chantier, carnets de ramonage...etc... Toutes ces fournitures sont à la CAPEB à des tarifs adhérents. Demandez-nous le catalogue, lisez le CAPEB Infos ou rdv sur notre e-boutique (www.capeb71.fr) et profitez-en!

Avec la CAPEB, j'économise et je suis gagnant